

Bibliographie

Objekttyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **50 (1921)**

Heft 18

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

La valeur alimentaire de l'esparcette n'est plus à contester. Le rendement est très fort après la deuxième année, alors que la plante a repris son complet développement. Son foin croquant est recherché par les chevaux. Il convient aux vaches laitières, aux chèvres et aux moutons. La semence d'esparcette du pays constitue une production lucrative pour certaines contrées.

Remarque. — Les leçons d'agriculture sont fort goûtées par nos élèves de la campagne. Il suffit d'être très intuitif, de faire appel à leur souvenir, d'imposer des tâches d'observation, d'arriver à un petit musée agricole.

Une fois le texte connu, étudié, dans toutes ses parties, procédons par interrogations. Exigeons des réponses claires, nettes que nous écrirons au tableau et que l'on copiera dans les cahiers d'agriculture. Ce sera le livre d'étude puisque nous n'avons pas encore de manuel.

Des exercices de dessin, de grammaire, de comptabilité, etc., compléteront cette branche si importante pour l'avenir de notre canton essentiellement agricole.

La nature étant l'œuvre magnifique du Créateur, faisons toujours ressortir la providence de Dieu à l'égard de ses enfants.

VORLET HENRI.

BIBLIOGRAPHIE

Les Feuilles d'hygiène et de médecine populaire, 47^{me} année. Revue mensuelle paraissant à Neuchâtel, Victor Attinger, éditeur. 1 an, Suisse 3 fr. 50 ; Etranger 4 fr. 75.

Sommaires des Nos de septembre et octobre 1921. — Mortalité infantile et allaitement maternel : Dr Renée Warnery. — Les cures de fruits : Dr L. Bruel. — Habitudes fâcheuses. — Travail et tuberculose. — L'encéphalite léthargique et le hoquet épidémique en Suisse. — Le traitement de la fièvre typhoïde par les boissons continues. — Puissance de travail du cœur humain. — Les lois pour la protection de l'enfance au Danemark.

Recettes et conseils pratiques dans chaque numéro. — Numéros spécimens gratuits et franco, sur demande.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — *Conférence des inspecteurs scolaires.* — Jeudi, 27 octobre, à 9 heures du matin, les inspecteurs et inspectrices scolaires, au grand complet, ont tenu une conférence à l'Hôtel Suisse, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Python, Directeur de l'Instruction publique. Des questions très importantes y furent traitées, notamment celle de la revision du programme des cours de perfectionnement, au sujet de laquelle une commission spéciale sera constituée par l'autorité scolaire cantonale. L'enseignement de la gymnastique et l'horaire hebdomadaire, le dessin-croquis, auxiliaire de l'enseignement, les examens de concours en vue des nominations d'instituteurs, l'organisation de l'inspection scolaire et des examens, l'enseignement de l'histoire dans les écoles de filles, le contrôle des cours ménagers sont autant de points qui firent l'objet des délibé-